

Taille de l'appartement sur le bail non conforme à la taille réel

Par annetirmont, le 12/07/2010 à 14:24

Bonjour,

Nous sommes actuellement locataire d'un studio de 18m2 (ce qui est indiqué sur le bail). Nous avons pris des mesures et nous constatons que l'appartement fait en réalité 15m2 et nous souhaitons savoir quel recours nous pouvons avoir vis à vis de la propriétaire qui nous a loué sur l'annonce cet appartement comme 22m2.

Nous allons le quitter sous peu car notre préavis est déjà donné.

Je vous remercie d'avance

Par fabienne034, le 12/07/2010 à 14:37

bonjour

pas grand chose puisque vous l'avez visitez avant d'entrer dans les lieux

pour tout savoir sur le bail d'habitation:

http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm